

Nos Réf. : JKR/CI

Compte rendu de la séance du conseil municipal du jeudi 24 février 2022

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 24 février 2022, à 20 heures 15, sous la présidence de Jill Köppe-Ritzenthaler.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2022

Le procès-verbal du 20 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité des conseillers municipaux présents à la séance.

2. Subvention au CCAS et aux associations d'intérêt général

Le conseil municipal :

- **prend acte** des documents budgétaires approuvés par le CCAS lors de sa séance du 26 janvier 2022, et **alloue** au CCAS une subvention de fonctionnement de 1 500 €,
- **valide**, sur proposition des membres du CCAS, la liste des bénéficiaires et le montant des subventions qui seront allouées par la commune aux associations d'intérêt général en 2022.

3. Etat annuel des indemnités des conseillers municipaux

Depuis le 1^{er} janvier 2021, un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat (mixte, pôle métropolitain, pôle d'équilibre territorial et rural,...) ou au sein d'une société (d'économie mixte, publique locale,...) ou filiale d'une de ces sociétés doit être communiqué aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune.

La maire présente le relevé des indemnités ainsi perçues en 2021 par les élus communaux de Kunheim ; pour mémoire les indemnités votées ont été minorées pour la maire (-15%) et les adjoints (-10%).

Nom	Indemnités brutes	Contributions patronales	Coût annuel brut total/élu	Allocation de fin de mandat	total général
Köppe-Ritzenthaler Jill commune	20 471	860	21 331	41	21 372
SYMAPAK	0	0	0		0
Scheer Eric	8 361	349	8 710		8 710
Edel Sophie	8 317	349	8 666		8 666
Obrecht Joël	8 317	349	8 666		8 666
Beyer Isabelle	8 317	349	8 666		8 666
Weisheimer Didier	8 317	349	8 666		8 666
Laissus Virginie	3 267	137	3 404		3 404
Cordonnier Nicolas	3 267	137	3 404		3 404
TOTAL commune	68 634	(*) 2 881	71 515	41	(*) 71 556

(*) écart = arrondis

4. Emplois communaux non permanents : actualisation

Le conseil municipal **crée** un poste d'adjoint technique 20/35^{èmes} à compter du 1er mai 2022 pour une durée de 6 mois soit jusqu'au 31 octobre 2022, reconductible.

5. Marché place du Tertre : décompte financier et modifications du marché

Le conseil municipal **approuve** les modifications du marché d'aménagement de la Place du tertre ci-après :

lot	entreprise	Montant HT modification	Numéro modification	Variation en %/montant initial HT
1-VRD/aménagements	Tradec	-2 933,70 €	1	- 0,56
2- réseaux	Créativ TP	3 833,00 €	1	+ 4,80
3- espaces verts	Thierry Muller	1 514,90 €	1	+ 1,85
Total modifications		2 414,20 €	3	

ce qui porte le montant des travaux à 688 019,90 € HT (685 605,70 € HT : montant initial) soit 825 623,88 € TTC

6. Dossiers DETR/DSIL 2022 : vidéoprotection place du tertre

Le conseil municipal **approuve** le programme d'extension du système de vidéoprotection de la place du Tertre, **valide** le plan de financement de l'opération et **sollicite** une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

7. Sécurisation et mise en accessibilité de la rue du Rhin : création d'un groupe de travail

Le conseil municipal **décide** de créer un groupe de travail composé des membres respectifs de la commission technique et urbanisme et de la commission sécurité et prévention, afin de suivre le dossier de réfection de la rue du Rhin.

8. Renouvellement d'engagement à la certification PEFC : période 2023 – 2027

Le conseil municipal **approuve** le renouvellement de l'adhésion à la certification P.E.F.C. (programme de reconnaissance des certifications forestières) pour les années 2023/2027.

9. Consistoires réformés : projet de fusion

Le conseil municipal **émet un avis favorable** au projet de fusion des consistoires réformés de Bischwiller, Sainte-Marie-aux-Mines et Strasbourg au sein d'une nouvelle entité dénommée « Consistoire réformé de Strasbourg ».

10. Plan de Gestion des Risques d'Inondation 2022/2027 : consultation et avis

Le Plan de Gestion des Risques Inondations (PGRI) pour la période 2022-2027 est un document élaboré à l'échelle du bassin versant Rhin Meuse par le préfet coordonnateur de bassin. Il définit des orientations dont l'objectif principal est de réduire la vulnérabilité du territoire face aux inondations et est opposable aux documents d'urbanisme.

Il est donc important de bien comprendre les différentes dispositions prévues dans ces orientations afin d'identifier leur pertinence et leur impact futur pour le développement du territoire.

Considérant que les mesures proposées vont bien au-delà de ce que demande la réglementation, le conseil municipal a déjà émis un avis négatif au projet de PGRI.

Des modifications ont été apportées mais restent insuffisantes c'est pourquoi le conseil municipal **maintient son avis négatif** au projet de PGRI du bassin Rhin-Meuse 2022/2027.

11. Déclarations d'urbanisme

Didier Weisheimer rend compte des dossiers d'urbanisme suivants :

les demandes de permis de construire de :

- o **Cédric Ehrhardt** pour l'extension d'un sous-sol et la construction d'un garage au 84, rue des Vosges en zone UB, surfaces de plancher de 211 m²,
- o **Alex Reinhart** pour l'aménagement de logements, rue des Vosges, section 2 parcelle 139 en zone UB, surfaces de plancher de 251 m²,
- o **Mégane Hirtz** pour des travaux sur construction existante 89, rue Principale, en zone UA, surfaces de plancher de 88 m².

les déclarations préalables déposées par :

- o **SARL Ador** pour une division en vue de construire, rue de Casteljaloux/rue Albert Schweitzer,
 - o **Stéphane Habersetzer** pour une pergola au 7, rue des Vignes,
 - o **Yannick Grawey** pour une clôture au 22, rue des Muguets,
 - o **Commune de Kunheim** pour une division en vue de construire, rue des Vosges,
 - o **Bernard Bahls** pour une clôture au 1, rue des Etangs,
 - o **Robert Urban** pour une isolation extérieure au 7, rue du Rhin,
 - o **Alexandre Bachschmidt** pour une isolation extérieure au 4, rue des Jonquilles.
- **Subvention communale au titre des énergies renouvelables - liste des bénéficiaires** conformément à la délibération du 14 septembre 2017 le conseil municipal **attribue** au demandeur ci-après, qui a effectué les travaux et fourni les justificatifs correspondants, la subvention communale au titre des énergies renouvelables :

2022	Nom	Type d'installation	Montant de la subvention
1	Cédric Charlot	Chauffage par panneaux solaires	450 €

12. Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

Commissions communales

24.01.22	J. Obrecht	réunion de l'Association Foncière
26.01.22	I. Beyer	CCAS
09.02.22	J. Köppe-Ritzenthaler	CCCC
17.02.22	I. Beyer	commission manifestations
18.02.22	V. Laissus	CMJE

Structures intercommunales

26.01.22	J. Köppe-Ritzenthaler	CCPRB – conférence intercommunale des maires
26.01.22	S. Edel	CCPRB – diagnostic social et familial du territoire
28.01.22	D. Weisheimer	GIC 10
03.02.22	J. Köppe-Ritzenthaler	GLCT pays des 2 Brisach
07.02.22	E. Scheer	conseil communautaire de la CCPRB
10.02.22	J. Köppe-Ritzenthaler	GLCT centre Hardt supérieur
22.02.22	J. Köppe-Ritzenthaler	comité directeur de l'Office de tourisme

13. Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation

Dans le cadre de la délégation du conseil (article L 2122-22 du CGCT) la maire informe les conseillers :

- **Droit de préemption : Jill Köppe-Ritzenthaler** informe les conseillers que, en lien avec le Président de la com com Pays Rhin-Brisach, elle a renoncé à faire valoir le droit de préemption de la commune, sur :
 - un immeuble bâti rue des Cerisiers
 - un immeuble bâti rue des Gentianesces biens ne revêtant aucun intérêt public, ni par leur nature ni par leur situation.

- **Remboursement de sinistres :**
 - ⇒ Sinistre : du 27 avril 2021 - dégât des eaux au niveau des sanitaires de la Ruche au bâtiment AEK – service périscolaire - remboursement de **2 154 €** par Groupama, correspondant au montant total de la facture émise par Lamy Peinture.
 - ⇒ Sinistre : du 24 mai 2021 - dégât des eaux dans l'appartement communal 56a, rue Principale - remboursement de **449,78 €** par Groupama, correspondant au montant des factures de recherche de fuite + travaux de remise en état émises par l'entreprise Diringger pour un montant de 949,78 € TTC (266,08 + 683,70) déduction faite de la franchise contractuelle de 500 €.
 - ⇒ Sinistre : du 15 juin 2021 – choc de véhicule sur candélabre - remboursement de **865,53 €** par Groupama, correspondant au montant de la facture Vialis (1 820,70 €) déduction faite de la vétusté (455,17 €) et de la franchise contractuelle de 500 € récupérable après recours.
 - ⇒ Sinistre : du 2 septembre 2021 – vandalisme : bris de glace d'une fenêtre de la salle des sports - remboursement de **964 €** par Groupama, correspondant au montant de la facture de la miroiterie (1 164 €) déduction faite de la franchise contractuelle de 200 €.

- **Liste des marchés supérieurs à 1 000 € HT passés du 12/01/2022 au 15/02/2022**

N°	Tiers	Objet	Montant HT	Montant _TTC
1	LE RESEAU COCCI	PERISCO - PRODUITS	1 050,23	1 260,28
2	CHR ALSACE	PERISCO - REPARATION MATERIEL	1 210,40	1 452,48
3	SPA	FOURRIERE 2022	1 274,62	1 529,54
4	SOC FORM'AS	PERISCO - FORMATION FOHR ALEXANDRE BPJEPS	1 458,33	1 750,00
5	SCEA CHAMOULAUD	ESP VERT - TAPIS DE FLEURS PRINTEMPS 2022	1 565,76	1 878,91
6	PLUS DE VERT	HN - TONTE ET DEBROUSSAILLAGE 2022	2 241,19	2 689,43
7	GALLIN INCENDIE	CPI -- FAISCEAUX LEDS ET CHARGEUR	2 336,72	2 804,06
8	PLUS DE VERT	ESP VERT - TAILLE 2022	2 445,08	2 934,10
9	INGERA GRAND EST	RUE JULES VERNE - INSPECTION ETANCHEITE	2 671,00	3 205,20
10	ENT SCHAECHTELIN	ATELIER - LAME A NEIGE	4 650,00	5 580,00
11	PFEIFFER ELECTRICITE	ATELIER SS-SOL - INSTALLATION ELECTRIQUE	5 221,83	6 266,20

14. Divers

❖ Calendrier :

- Déplacement à Briaucourt le **dimanche 20 mars 2022**
- Prochaine séance du conseil municipal : **jeudi 31 mars 2022 à 20 heures 15**

- ❖ Accès salle des fêtes côté est : présentation du projet de réhabilitation et de mise aux normes PMR des deux escaliers et du garde corps à l'arrière de la salle des fêtes vers la place du Tertre. Le montant de l'opération qui sera inscrit au budget 2022 est de 30 180 € TTC incluant la démolition des escaliers existants.

- ❖ Admission en non valeurs – créances irrécouvrables : le conseil municipal **valide** l'admission en non-valeur d'un impayé (facture périscolaire) de l'année 2015 pour un montant de 144,76 €.
- ❖ Travaux de voirie : rue Principale
 - des travaux de délestage des eaux pluviales seront effectués par la CCPRB en 2022 (juin à septembre) avant réfection de la chaussée par la CeA en 2023,
 - pose de 26 décanteurs et de 36 puits d'infiltration.
- ❖ Projet de Bertrand Kohser pour le pont Ouest : réalisation d'une fresque animalière de part et d'autre du mur en béton sous le pont près de la halte-Nautique
- ❖ Sécurité routière dans les écoles : passage de la brigade motorisée de la gendarmerie de Colmar au sein de l'école lundi 7 mars 2022 en journée.
- ❖ Manifestation sportive (cyclotourisme) intitulée " Les 100km d'Urschenheim", organisée par les Amis Cyclo d'Urschenheim, prévue le samedi 12 mars 2022. Deux parcours (70 et 100 kms) sont proposés. Les cyclistes emprunteront les routes secondaires, chemins ruraux et pistes cyclables. Le parcours de 100 km traversera Kunheim dans le sens sud – nord.
- ❖ Elections présidentielles : établissement des plannings de permanence.
- ❖ Retrait des 28 candélabres sur le parking de ESSITY et le long de la RD52.

Fait à Kunheim, le lundi 28 février 2022,
la maire.



Jill Köppe-Ritzenthaler
Jill Köppe-Ritzenthaler.